

"Réouverture du guichet MaPrimeRénov' : une étape cruciale, mais sous forte contrainte"

Alixan, le 25 février 2026 – Le guichet MaPrimeRénov' a officiellement rouvert ce 23 février après plusieurs semaines de suspension, sous couvert d'absence de budget. Pour Dorémi, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire spécialisée dans la rénovation énergétique performante, cette réouverture est vitale pour la filière comme pour les ménages. Cette réouverture va enfin permettre à la puissance publique de soutenir financièrement les "rénovations d'ampleur", alors que seuls les monogestes de travaux, inefficaces pour atteindre la performance, restaient financés.

Une priorité aux logements E, F et G, avec des monogestes de travaux encore trop présents

Depuis octobre dernier, la rénovation d'ampleur a été restreinte aux logements classés E, F et G au DPE, soit les plus consommateurs. Les travaux d'isolation des murs ou d'installation de chaudières biomasse ne sont plus éligibles lorsqu'ils sont réalisés seuls. En revanche, la pose de pompes à chaleur reste financée, même lorsqu'elle est réalisée dans une passoire énergétique, alors qu'il faudra changer de chauffage lorsque ces logements seront rénovés pour atteindre les objectifs fixés par l'Etat, sinon le chauffage sera trop puissant et trop consommateur, ce qui constitue une incohérence dans la mise en oeuvre de la politique publique.

Le budget annoncé pour 2026 (3,6 milliards d'euros de crédits État, complétés par 500 millions d'euros de CEE) confirme que la rénovation énergétique reste un pilier de la politique publique du logement, mais les objectifs annoncés pour 2026 (150 000 monogestes, et seulement 120 000 rénovations d'ampleur) restent bien trop faibles au regard des enjeux de précarité énergétique, de dérèglement climatique et de baisse des importations fossiles. Rappelons que l'objectif fixé par le Gouvernement était de 200 000 rénovations d'ampleur en 2025, et il aurait pu être atteint compte tenu de la dynamique positive qui avait été mise en place. Notons par ailleurs que le nombre de monogestes de travaux baisse structurellement au fil des années, ce qui montrent que les ménages se détournent progressivement de ces travaux identifiés comme peu efficaces, malgré les soutiens financiers constants du Gouvernement.

Autre évolution structurante : le rendez-vous obligatoire avec un conseiller France Rénov' avant dépôt d'un dossier. Cette étape supplémentaire est mise en avant pour "limiter les fraudes", mais contrairement aux annonces du Gouvernement en juin 2025, tout indique que les niveaux de fraudes à MaPrimeRénov' ont été très bas, bien plus bas que ceux constatés auparavant - l'intervention des Accompagnateurs Rénov' en est la raison la plus probable. Cette nouvelle étape va donc principalement ralentir encore plus la capacité à déposer des nouveaux dossiers - mais ne serait-ce pas l'objectif même de cette mesure ?

Des subventions largement rabotées, et des volumes en chute libre

Les plafonds de dépenses éligibles ont été ramenés depuis octobre 2025 à :

- 30 000 € HT pour un gain de deux classes énergétiques
- 40 000 € HT pour un gain de trois classes ou plus

Avec un taux de financement pouvant aller jusqu'à 80 % pour les ménages aux revenus très modestes. Cela signifie une division au moins par deux des subventions pour une rénovation d'ampleur, et une hausse du reste à charge pour les ménages les plus modestes - les rénovations d'ampleur ne peuvent plus être des "rénovations globales et performantes" au sens du Code de la Construction (DPE A ou B), mais deviennent des "premières étapes vers la rénovation performante", ce qui repousse d'autant l'atteinte de la performance pour ces logements qui devront subir de nouveaux travaux pour l'atteindre.

Alors qu'en France les maisons individuelles représentent 56% des logements et plus de 17 millions de résidences principales très consommatrices d'énergie, le volume de rénovations d'ampleur prévu est ridiculement bas : seulement 52 000 logements en 2026, alors même que 45 000 dossiers déposés en 2025 seraient encore en attente de traitement, et réduirait encore ce volume!).

Sur le terrain, la rénovation performante démontre sa faisabilité

Les retours d'expérience confirment que la rénovation globale permet d'atteindre des niveaux de performance élevés et durables. Dans le cadre de ses suivis de consommations énergétiques, Dorémi observe une consommation moyenne de chauffage de 34 kWhEP/(m².an) après rénovation, dépassant l'objectif de 50 kWhEP/(m².an) fixé au niveau national, ce qui représente une division par 4 à 8 des factures de chauffage des ménages..

Plus de 40 % des rénovations accompagnées concernent des ménages modestes ou très modestes au sens de l'ANAH.

« La rénovation performante repose sur une approche globale : visualiser la maison quand elle sera rénovée et donc performante, en isolant l'enveloppe, en assurant une

ventilation, et un chauffage performant, puis mettre en œuvre le maximum de postes de travaux, en gérant les interfaces postes. C’est cette cohérence technique qui permet de transformer durablement une passoire énergétique en logement très économe, confortable et sain, et de sortir les ménages de la précarité énergétique », souligne Vincent Legrand, président de Dorémi.

Une trajectoire à consolider

La réouverture du guichet apporte un peu d’espoir aux ménages, et aux professionnels (entreprises de travaux, accompagnateurs) qui ont beaucoup souffert des “stop & go” successifs du Gouvernement en 2025. La stabilité est déterminante pour sécuriser la filière et accélérer la montée en compétence des entreprises.

Pour Dorémi, le cap est clair : recentrer les financements sur les rénovations réellement performantes (en une ou plusieurs étapes de travaux), pour donner aux acteurs les moyens d’atteindre les objectifs climatiques, sociaux et énergétiques fixés par la France.